Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa
N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
09/01/2014	09/01/2014	F09314P0225

1. Intitulé du projet

Construction d'une serre agricole dotée d'une toiture photovoltaïque

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale: ***SERRE MARAICHERE D'UPAIX***

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale: ***Monsieur et Madame LAVENNE***

RCS / SIRET: ***EN COURS DE CREATION***

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
N° 36 (PLU)	Installation de 10 000 m2 à 40 000 m2
~~N° 37 (PLU)~~	~~Installation de 3 000 m2 à 40 000 m2~~

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Construction d'une serre à usage agricole d'une surface de 1.507ha de type serre multi-chapelle en verre. Les pans sud de la serre seront équipés de panneaux solaires photovoltaïques pour une puissance de 1.296 MégaWc.

Le projet pérennisera l'activité agricole familiale et va permettre le développement de nouvelles cultures et la création d'un emploi à plein temps en phase d'exploitation auxquels s'ajouteront des saisonniers pour les cueillettes.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.2 Objectifs du projet

La serre sera exploitée par Mme et M.Lavenne, avec, principalement, une production de fruits rouges en bio, le terrain étant certifié ECOCERT depuis septembre 2014.
Dans le futur, des essais seront réalisés avec d'autres types de culture (ex.kiwis).
La serre permettra d'éviter des contaminations potentielles portées par les insectes ou le vent et permettra d'améliorer et homogénéiser la qualité de la production.
Elle a aussi pour objectif d'allonger la période de récolte grâce à des productions précoces et plus tardives, et ainsi d'éviter des importations de contre saison tout en valorisant au mieux la production.
La toiture photovoltaïque produira l'équivalent de la consommation électrique de près de 235 foyers et la production sera réinjectée sur le réseau publique d'électricité. Les revenus tirés de la vente d'électricité permettront de financer une partie de la serre agricole (structure et fondations).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

<u>Les eaux pluviales</u> seront amenées par des puits d'infiltration et des fossés collecteurs, vers un bassin de rétention conformément à la déclaration "Loi sur l'eau", qui servira de bassin de stockage pour la récupération des eaux de pluies, réutilisées pour l'aspersion en complément du Canal de Ventavon.
<u>La structure</u> acier galvanisé de la serre, recouverte de verre transparent en façade et en toiture nord, reposera sur des fondations béton extérieures, en périmètre sous les parois, avec un muret béton d'une hauteur de 30cm par 25cm de largeur; et sur des fondations intérieures par des dés préfabriqués de ciment de 100x14x14cm.
Elle est de volume simple et constituée d'une succession de travées.
Elle sera pré-assemblée en usine, et montée en moins de 6 semaines.
<u>Les modules photovoltaïques</u> seront fabriqués dans l'usine Fonroche de Roquefort, dans le Lot et Garonne. Ce sont des modules Français.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La serre permettra une optimisation des mises en culture et récoltes, toute l'année, dans des conditions de travail significativement améliorées :
- gestion des aléas climatiques : vent - pluies
- conditions de travail améliorées pour le suivi des cultures (taille)
- palissage avec des ancres sur des poteaux de sustentation et des fils de fer à la façon "pergola"
- création et mise en oeuvre de stockage.
La centrale photovoltaïque sera suivie à distance depuis le centre de conduite de Fonroche à Roquefort.
La maintenance sera effectuée par les équipes Fonroche.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s)

-Déclaration Loi sur l'eau concernant le rejet des eaux pluviales (rubrique 2.1.5.0.)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de permis à construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur:	**160m**
Largeur:	**94.20m**
Superficie:	**15 072m²**

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques[1]	
Lieu-dit "Le Forest" ***05 300 UPAIX***	**Long.** 5 °52 '36 ":75E	**Lat.** 44 ° 19 ' 41 ":22N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : **Long.** ___ ° ___ ' ___ " ___ **Lat.** ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : **Long.** ___ ° ___ ' ___ " ___ **Lat.** ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? **Oui** ☐ **Non** X

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? **Oui** ☐ **Non** ☐

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? **Oui** ☐ **Non** X

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Reçu le :	Projet de réponse	Eléments de réponse	Attribution	Réponse
– 9 OCT. 2014 DREAL				

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols
Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le terrain agricole du projet est depuis quelques années en friche et ce afin de permettre la certification en bio du terrain, certification obtenue auprès d'Ecocert le 29/09/2014.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? **Oui** [x] **Non** [ ]

Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- POS approuvé le 09/05/1975
Le projet se situe en zone NCa. Il s'agit d'une zone de richesses économiques dont le secteur NCa concerne le domaine agricole.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** [ ] **Non** [X]

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :
Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	[ ]	[X]	**- ZNIEFF de type I "Plateau et collines du Forest, au nord d'upaix" à plus de 100m au sud du projet.** **- ZNIEFF de type I "Montagne de la Platrière" à plus de 950m à l'ouest du projet.** **Le projet ne se trouve dans AUCUNE ZNIEFF.**
en zone de montagne ?	[ ]	[X]	**SOURCE: DREAL PACA / Carmen / Base comunale PACA**
sur le territoire d'une commune littorale ?	[ ]	[X]	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	[ ]	[X]	**SOURCE: DREAL PACA / Carmen / Base comunale PACA**
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	[ ]	[X]	**Il n'existe pas de plan de prévention du bruit sur la commune d'Upaix.** **SOURCE: Prim.net**

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	**SOURCE: STAP 05** **http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Paca**
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	**- Zone humide "Prairies humides UPAIX 3" aux abords du projet.** **SOURCE: DREAL PACA / Carmen**
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	**SOURCE : Prim.net**
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	**Le site ne se trouve pas sur une zone de vulnérabilité dûe aux nitrates.** **SOURCE: DREAL PACA - CARMEN** **http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr**
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	**Le site ne se trouve pas sur une zone de répartition des eaux.** **SOURCE: DREAL PACA / Carmen** **http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr**
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	**SOURCE: Service urbanisme de la Mairie**
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	**- Site inscrit "Ancien chateau" <u>à plus de 1km</u> au sud du projet.** **- Site inscrit "Eglise Notre-Dame-de-la-Nativité" <u>à plus de 1.2km</u> au sud du projet.** **SOURCE: http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_monuments_historiques_des_Hautes-Alpes**
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	***-N2000 Dir. Habitats "La Durance" <u>à plus de 1.3km</u> à l'est du projet.*** ***-N2000 Dir. Oiseaux "La Durance" <u>à plus de 1.3km</u> à l'est du projet.*** ***Le projet ne se trouve dans AUCUNE zone Natura2000.*** ***SOURCE: DREAL PACA / Carmen / Base communale PACA***
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	**Source: STAP 05**

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Apprécie**z** sommairement l'impact potentiel*
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	**- Irrigation des cultures avec récupération et stockage des eaux de pluie dans un bassin de rétention/récupération. - Economie d'eau par gestion de l'évapo-transpiration. - Une opération de nettoyage de la toiture est prévue une fois l'an et sur une durée n'excédant pas une journée de travail. La consommation d'eau est donc minime. AUCUN IMPACT**
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	**- Dimensionnement d'ouvrages de gestion des eaux de pluie: noues d'infiltration, canalisations, collecteurs drainants. - Création du bassin de rétention/infiltration conforme aux recommandations de la déclaration "Loi sur l'eau".**
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	**Travaux de terrassements effectués par déblais.**
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	**Aucun remblai ne sera nécessaire.**
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	**- Pas de corridor de déplacement important pour la faune, ni pour des nichées. Le projet n'entraînera aucune perturbation, ni dégradation de la biodiversité sur site.**
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	**La serre de ce projet permet d'augmenter la surface agricole exploitable sans faire supporter une extension de l'emprise agricole. Il n'y a donc pas de consommation abusive d'espaces naturels mais une optimisation des terres cultivables. De plus sur les 12ha de terrain, la serre ne représente qu'1,5ha, le reste de la surface étant consacrée à l'arboriculture fruitière.**
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	**SOURCE: Prim.net**
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	**Commune d'Upaix: - Inondation - Séisme Zone de sismicité: 3 - Mouvement de terrain - Eboulement, chutes de pierres et glissement de terrain. - Mouvement de terrain - Tassements différentiels SOURCE: Prim.net**
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	**- Sans impact: uniquement travaux agricoles**
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	**- Rejet des eaux de pluie dans les ouvrages prévus pour leur gestion.** **- Idem pour ruissellement des eaux usées agricoles.** **- Récupération des eaux de pluie dans le bassin, réutilisées pour l'aspersion.** **- Le nettoyage de la toiture ne se fera qu'avec de l'eau non calcaire, sans produits nettoyants ou détergents.**
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	**-Aucun rejet de produits polluants (exploitation agricole en Bio)**
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	**Le projet est entouré de parcelles agricoles et de terrains boisés. Les habitations les plus proches sont séparées du terrain par des haies d'arbres évitant un vis à vis gênant.** **L'impact paysager est naturellement atténué par ces haies brise-vent existantes et par la morphologie du terrain.** **Aucun site archéologique n'est référencé sur la zone du site concerné (source "Cartographie des zones de présomption de prescription archéologique").**
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	**Le projet a pour but de développer la surface cultivable de l'exploitation, de pouvoir travailler dans de meilleures conditions de travail, en respectant davantage l'environnement et ainsi développer l'exploitation.** **Création d'un emploi ETP.**

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ **Non** X Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ **Non** X Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'étude d'impact n'est pas nécessaire car :
- Pas d'impact environnemental sur la faune : pas de périmètre de protection ou d'inventaire (terres arables) ni sur la flore - pas de sensibilité écologique particulière.
- Pas d'impact sur les masses d'eau (déclaration loi sur l'eau), pas d'affouillement, pas de pollution des eaux souterraines dûe à l'activité agricole (agriculture bio).
- Gestion du rejet des eaux de pluie par un réseau secondaire dense de fossés et un bassin de rétention/infiltration.
- Récupération et stockage des eaux de pluie pour l'aspersion.
- Pas d'impact ni de bruit, ni sur les odeurs pour les habitations rapprochées et pour les utilisateurs du site.
- Prise en compte du volet paysager pour aménager la visibilité des constructions et l'impact paysager.
- Pas d'impact sur le risque naturel.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publiée** ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	**Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°* :** plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Dossier de présentation du volet agricole de l'exploitant (Mme et M.Lavenne) ; ***- Coupe et façades serres et relevé topographique du site du projet ;*** ***-Copie du règlement de la Zone NCa du POS de la commune d'Upaix ;***

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à ***Upaix*** le, ***2 Octobre 2014***

Signature